

Témoignage Client

# Tiercé gagnant avec Sage pour France Galop

L'association en charge de la filière galop en France fonctionne avec Sage X3 et Sage XRT.

“Comme beaucoup de DSI, nous sommes particulièrement intéressés pour passer à la nouvelle version de Sage XRT et être en mode SaaS ”

**Catherine Sanges,**  
Responsable MOA, France Galop



France Galop a la charge de répartir entre les ayants droits (propriétaires, jockeys, éleveurs et entraîneurs) la quote-part des paris hippiques qui reviennent à la filière. C'est une mission qui réclame fiabilité et traçabilité.



Depuis sa création, l'association Loi 1901 a choisi de faire confiance à Sage, profitant de la bonne couverture en standard de Sage X3 et Sage XRT et de l'évolutivité des solutions.



En recherche de possibilités nouvelles en matière de sécurité, France Galop programme pour 2024 le passage sur Sage XRT Solutions. Plébiscitée pour son module antifraude et la gestion des workflows de signatures, la solution présente également l'avantage d'une exploitation dans le Cloud, plus simple à administrer aux yeux de la Responsable MOA.

Sage

**Entreprise**  
France Galop

**Localisation**  
Paris, France

**Secteur d'activité**  
Loisirs, médias & divertissement

**Solutions**  
Sage XRT Solutions  
Sage X3



#### À propos de France Galop

France Galop est une association à but non lucratif qui organise et contrôle la filière des courses de galop en France.



“France Galop est l’une des deux sociétés mères du PMU. Nous organisons l’intégralité des courses de galop en France.”

**Corinne Camus,**

Responsable du Contrôle Financier, France Galop

#### **Soutenir la filière Galop en France**

Association Loi 1901, France Galop organise les courses et contribue au financement de l'élevage et de l'entraînement des chevaux de courses. L'association gère également en direct les hippodromes de Longchamp, Auteuil, Chantilly, Saint-Cloud et Deauville.

Responsable de la régularité des courses, France Galop supervise un programme annuel de plus de 7 000 courses de plat et à obstacles sur 115 hippodromes de galop répartis sur tout le territoire français. Pour favoriser la sélection des meilleurs chevaux de galop, l'association exploite également en propre 3 centres d'entraînement exclusivement dédiés, implantés à Chantilly, Maisons-Laffitte et Deauville.

#### **Gérer un budget de 433 millions d'euros**

Catherine Sanges est Responsable MOA au sein de France Galop. « Le budget de France Galop est assuré pour la plus grande part par un prélèvement sur les quelques 9 milliards d'euros de paris hippiques enregistrés en France chaque année. En 2021, ce budget s'est élevé à 433 millions d'euros ».

« France Galop est société mère du PMU. 4 jours après les courses, le gain net pour l'institution est versé à l'association. Nous gardons une partie pour notre fonctionnement propre et nous reversons le reste des fonds au propriétaire, à l'entraîneur, à l'éleveur et au jockey », complète Corinne Camus, Responsable du Contrôle Financier chez France Galop.



Un système d'information qui associe Sage X3 et Sage XRT.

### **S'appuyer sur un portefeuille Sage étendu**

France Galop fait confiance à Sage depuis sa création. Corinne Camus souligne en particulier la capacité des solutions à évoluer au rythme des besoins des organisations. « Nous mettons en œuvre Sage X3 et Sage XRT depuis l'origine. Avec la gestion de trésorerie, nous traitons essentiellement la fiche en valeur, des reportings et tous nos placements ».

« Nous utilisons Sage X3 pour notre partie négoce et sur le périmètre Comptabilité Finances », poursuit Catherine Sanges. « Et Sage XRT pilote notre communication bancaire et notre rapprochement bancaire, en plus de la trésorerie ». France Galop a des besoins classiques, ce qui permet à l'association de privilégier le standard des solutions, avec très peu de spécifiques. « Nous avons des interfaces entre les deux outils, qui facilitent les échanges entre les deux solutions ».

### **Anticiper une prochaine montée en version de Sage XRT**

Catherine Sanges fait le point sur les versions des 2 solutions. « Sur Sage X3, nous sommes sur la v12. Disposant du versioning standard, nous pouvons monter des patches plus facilement que par le passé ».

En revanche, le logiciel Sage XRT est exploité dans sa v4. « Nous avons en réflexion de monter de version pour bénéficier des avantages de la dernière roadmap, beaucoup plus packagée ».

### **Regarder le Cloud comme une solution innovante**

Comme tous les DSI présents à la dernière réunion du Club Clients Sage XRT, Catherine Sanges est particulièrement intéressée par le mode SaaS de la nouvelle version. « En mode SaaS, il n'y a plus qu'une seule application. Ce ne sont plus des modules. Donc, tous les paramétrages sont regroupés au même endroit. L'administration est beaucoup plus simple ».

Mais Sage XRT Solutions apporte également de nombreux avantages fonctionnels. Notamment en matière de sécurité. « Les avantages fonctionnels que nous avons plus particulièrement ciblés concernent les signatures qui vont être facilitées. Notamment à travers la gestion des délégations de signature », conclut Catherine Sanges.

Corinne Camus souligne de son côté la valeur du module antifraude. « Nous sommes en pleine phase de réflexion sur une évolution et une migration. Évidemment plutôt en mode SaaS. C'est une réflexion pour 2024 ».



Sage



© Sage 2023 Tout droit réservé. Société par Actions Simplifiée au capital de 6 750 000 € - Siège social : 10 place de Belgique, 92250 La Garenne Colombes - 313 966 129 RCS Nanterre - Les informations contenues dans ce document peuvent faire l'objet de modifications sans notification préalable.

Témoignage réalisé en juin 2023.